

TITRE PROFESSIONNEL – EMPLOYÉ FAMILIAL

Mis à jour le 7 février 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Maitrise des connaissances de bases
Etre mobile -Avoir validé son projet professionnel

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Tout public (demandeur(se)s d'emploi, salarié(e)s, apprenti(e)s, stagiaires en contrat de professionnalisation)

Rythme

Temps plein

Durée en centre

314 heures

Durée en entreprise

105 heures

Validation

Titre professionnel EF (Diplôme de niveau 3)

Validation partielle des blocs de compétences possible. Attestation de fin de formation avec les compétences acquises en cas de non obtention du titre

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Objectifs professionnels

Objectifs de la formation :

L'employé familial assure l'entretien du domicile en effectuant les tâches de la vie courante. Il peut également enrichir ses activités et se spécialiser en gardant des enfants ou en accompagnant des personnes âgées en perte d'autonomie

Objectifs pédagogiques :

Intervenir au domicile et effectuer l'entretien du cadre de vie, du linge, les courses, la préparation des repas ;
Utiliser le produit et le matériel adaptés en veillant à la sécurité ;
Prendre en charge des enfants de plus de 3 ans (accompagnement aux activités périscolaires, aide aux devoirs...) ;
Accompagner des personnes âgées autonomes et/ou semi-autonomes (aide dans l'utilisation des outils numériques, élaboration des repas, assistance administrative...).

Contenu

Bloc de compétence 1 :Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs.

- M1 Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs
- M2 Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser
- M3 Droits et devoirs dans l'exercice de son métier

Bloc de compétence 2 : Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur

- M4 Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel
- M5 Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

Bloc de compétence 3 : Entretien du domicile et du linge : Pratiques écoresponsables

- M6 Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables
- M7 Entretien du linge et pratiques écoresponsables

Bloc de compétence 12 : Services personnalisés facilitant le quotidien des familles

- M8 Définir et valoriser ses compétences professionnelles au service des familles
- M9 Proposer et adapter ses services aux spécificités de chaque famille

Bloc de compétence 16 : Repas au domicile du particulier employeur

- M10 Nutrition et consommation responsables
- M11 Cuisiner au quotidien
- M12 Adapter sa cuisine aux spécificités alimentaires et culturelles de chaque membre de la famille

Modalités pédagogiques

Groupe dédié. Alternance de périodes de formation en centre et de périodes en entreprise selon calendrier défini

Profil des intervenants

TITRE PROFESSIONNEL – EMPLOYÉ FAMILIAL

Chaque bloc de compétences se termine par une ou deux évaluations (questionnaire, études de cas et /ou mise en situation). L'obtention du Titre d'assistant de vie dépendance se fait par cumul de bloc de compétences. A l'issue de l'obtention la totalité des blocs de compétences un oral sanctionne l'obtention du titre par l'organisme certificateur IPERIA

Bloc 01 : Epreuve ponctuelle « Etude de situation professionnelle numérique » 1h groupe

Bloc 02 : Epreuve ponctuelle « Etude de situation professionnelle numérique » 1h groupe

Bloc 03 : Epreuve ponctuelle « Mise en situation professionnelle » 1 h/Stagiaire

Bloc12 : Epreuve ponctuelle « Etude de situation professionnelle écrite » 1h groupe

Bloc 13 : Epreuve ponctuelle « Mise en situation professionnelle » 1 h/Stagiaire

SST Epreuve ponctuelle présence obligatoire sur les 14h du module

L'obtention du titre est soumise à l'obtention de l'intégralité des blocs de compétences. Il est validé par un jury de certification à la suite d'un entretien d'une heure.

En cas d'échec à un bloc de compétence, le GRETA-CFA proposera une séance de rattrapage.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

12 participants maximum

Entrée et sortie permanente

Non

Formateur(trice)s professionnel(le)s
Professionnel(le)s du secteur

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, mise en situations, simulations, jeux de rôle...

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – espace numérique de travail.

Durée

Volume global : 419 Heures d'enseignement : 314 heures Heures en entreprise : 105 Volume horaire par semaine : 35 heures

Délais et modalités d'accès

Voir calendrier

Délai : au plus tard le 1er jour d'entrée

Financements possibles

TARIF

Parcours complet : 4710e / personne

Parcours Individualisé par blocs de compétences & individualisé avec ajout de module d'accompagnement (proposition tarifaire sur demande)

MODALITES DE FINANCEMENT

Financement possible / CPF de transition professionnelle / Compte personnel de Formation / dans le cadre des dispositifs régionaux ou d'état

Poursuite de parcours

EQUIVALENCES et PASSERELLES :

SUITE DE PARCOURS :
DEAES, DEAS

DÉBOUCHÉS :

Employé familial, Aide ménagère, Dame de compagnie, Aide à domicile

Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos

TITRE PROFESSIONNEL – EMPLOYÉ FAMILIAL

Codes réglementaires

- Code RNCP : 37792
Certificateur IPERIA
Date d'enregistrement
(19/07/2023)

réfèrent(e)s handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

CONTACT RÉFÉRENTS HANDICAP ET MOBILITÉ

Réfèrent(e) handicap :
referent.handicap@gretasudchampagne.com
Réfèrent(e) mobilité :
referent.mobilite@gretasudchampagne.com

Réseau

- GRETA CFA Sud Champagne
- 12, avenue des Lombards
10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com
- 03 25 71 23 80
- www.gretasudchampagne.com
- SIRET : 191 000 256 000 39
- Numéro d'activité : 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)